

La CNFR appelle à davantage de concertation avec l'ensemble de la société civile !

Fondée en 1946, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) regroupe aujourd'hui 180 000 adhérents au sein de 2 200 associations locales et 64 fédérations départementales et/ou régionales. Notre réseau porte les valeurs de l'Éducation populaire ; il contribue au maintien du lien social et au bien vivre ensemble en proposant des actions ouvertes à tous, grâce à l'appui de milliers de bénévoles et salariés.

Une vive inquiétude s'y exprime actuellement suite aux annonces concernant l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires et la suppression des contrats aidés.

En effet, l'assouplissement soudain de la réforme des rythmes scolaires **a remis en cause le principe de concertation entre les acteurs concernés par l'éducation des enfants**. Cet assouplissement n'a pas tenu compte de la capacité à réfléchir collectivement. Les décisions ont été prises dans l'urgence, au mépris parfois de la réflexion concertée depuis des années (menées notamment via les PEDT, les CEL, etc.). L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a d'ailleurs affirmé que « *ce choix s'était effectué sur des raisons financières [...] mais non sur le bien-être de l'enfant.* »

Par ailleurs, la suppression brutale des contrats aidés va dans le même sens : sur la question de l'intérêt de ces contrats, il est évident qu'une véritable évaluation de leurs effets, qu'ils soient positifs ou négatifs, doit être réalisée, afin de prendre les meilleures décisions possibles. Néanmoins, **de nombreuses associations adhérentes à la CNFR ont dû se résoudre à l'arrêt brutal de projets** dans leurs territoires, sans avoir eu le temps de réfléchir à mobiliser de nouvelles ressources financières pour pérenniser les emplois en question.

Les territoires ruraux et les associations qui les font vivre, confrontés depuis de nombreuses années à la réduction de leurs moyens (dotations, subventions...), ont fait preuve d'une grande capacité d'ajustement. Toutefois, ils se retrouvent une fois de plus délestés de ressources économiques et peinent de plus en plus à répondre aux besoins des habitants qui sont criants. La CNFR craint que ces annonces et leurs effets **contribuent au découragement des acteurs et à l'accroissement des inégalités**, à la fois entre les territoires, et par ricochet, entre les habitants.

Au vu de ces constats, la CNFR souhaite rappeler deux points d'attention sur les lesquels elle avait alerté les candidats aux élections présidentielle et législative 2017 :

- **Mettre l'implication citoyenne au cœur de toutes les politiques** en donnant aux associations, *qui sont aussi la société civile*, une place de co-construction dans toutes les décisions de la vie publique.
- redonner des moyens au temps de la réflexion et de la co-construction **via de véritables soutiens pérennes, humains et financiers** aux acteurs de la vie des territoires, dont les associations sont des composantes incontournables et indispensables.

Parce que les Foyers Ruraux sont tisseurs de lien social et tisseurs de lien rural.

Pour le Bureau de la CNFR, Pascal Bailleau, Président